



Le 15 avril 2025

John Deveen
Directeur général des relations de travail
2701 Riverside Dr.
Ottawa, ON
K1A 0B1

Monsieur,

Comme vous le savez, l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) représente plus de 8 500 employés à Postes Canada, travaillant dans plus de 3 000 bureaux de poste ruraux partout au Canada. Je vous écris au nom de nos milliers de membres, d'un océan à l'autre, qui ont prouvé qu'ils occupent une place importante dans les activités de Postes Canada en fournissant un service essentiel à tous les Canadiens. Qu'il s'agisse de la livraison des passeports, des cartes d'assurance-maladie, des médicaments et des trousseaux de dépistage du cancer à domicile, ou encore de la distribution de fournitures pendant la pandémie de COVID-19 récente, les bureaux de poste ruraux continuent d'assurer une liaison indispensable entre les résidents des régions rurales et les services gouvernementaux. En effet, chaque jour nous sommes présents sur les lignes de front pour Postes Canada.

Les membres de l'ACMPA sont fiers de servir les Canadiens et d'être des employés de Postes Canada. Lorsque les gens ne comprennent pas pourquoi le prix des timbres a augmenté ou un colis arrive en retard à nos bureaux de poste de vente au détail pour le dernier kilomètre avant la livraison, ce sont les membres de l'ACMPA qui sont sur la ligne de front, au comptoir, qui doivent échanger les timbres et désamorcer la situation avec professionnalisme. Souvent, en raison de l'emplacement rural de nos bureaux, c'est un voisin, un ami ou un membre de la famille qui amorce l'échange, et ce sont les employés de l'ACMPA qui relèvent le défi à maintes reprises pour résoudre le problème avec ménagements. Nos membres sont là pour donner des explications et être les fiers ambassadeurs de notre système postal national.

J'affirme tout cela pour rappeler à votre équipe que même si Postes Canada est une entreprise qui fournit des produits et des services, ce sont nos travailleurs qui font un effort supplémentaire et maintiennent le contact avec la communauté tout en offrant un service fiable et de haute qualité aux clients des collectivités rurales, éloignées et nordiques. C'est ce genre de contact personnel qui rappelle à chaque Canadien qu'il s'agit bien du service postal du Canada.

Au cours des derniers mois, nos membres ont vu les travailleurs d'autres unités de négociation obtenir des augmentations rétroactives de 5 %, alors qu'aucune offre de ce genre ne leur a été faite, eux qui continuent de travailler jour après jour sans augmentation

depuis le 1^{er} janvier 2023. L'ACMPA a présenté deux fois la même demande et a reçu une réponse méprisante, sans aucune offre de paiement rétroactif. Nous avons, bien sûr, entendu un concert de mécontentement de la part de nos fidèles membres, qui s'estiment trahis par la Société.

Nos membres comptent plus de 92 % de femmes, et les postes de l'ACMPA représentent une source importante de revenus et de possibilités pour les femmes dans le Canada rural. En effet, les postes de maîtresse de poste et d'adjointe figuraient historiquement parmi les meilleurs emplois accessibles aux femmes dans le Canada rural. Les conditions d'emploi de l'ACMPA permettent aux femmes des collectivités rurales de gagner un revenu pour leur famille, tout en restant près de chez elles. La décision de la Société d'accorder des augmentations salariales rétroactives à tous les travailleurs, à l'exception des membres de l'ACMPA, est préoccupante et pèse lourdement sur nos membres dévoués, qui sont en grande majorité des femmes qui soutiennent financièrement leur famille dans les régions rurales du Canada.

Nos membres ont le sentiment que la Société ne reconnaît pas ni leur importance ni les contributions qu'ils ont apportées sans relâche au fil des années. En termes simples, les membres de l'ACMPA méritent qu'on leur explique pourquoi ils ont été visés par la Société et laissés pour compte.

Au nom de nos 8 000 membres, j'insiste pour obtenir une explication des raisons pour lesquelles nous sommes laissés pour compte et, pour la troisième fois, je réitère fermement notre demande que les membres de l'ACMPA reçoivent la même augmentation rétroactive de 5 % qui a été accordée aux autres unités de négociation.

Je me tiens à votre disposition pour discuter de cette question à votre meilleure convenance. Je suis disponible la semaine prochaine.

Sincères salutations,



Dwayne Jones
Président national
281 Queen Mary
Ottawa, ON K1K 1X1

cc: François Couture, Chef du personnel et de la sécurité
Doug Ettinger, Président-directeur général
<http://www.cpaa-acmpa.ca>